Image not found or type unknown

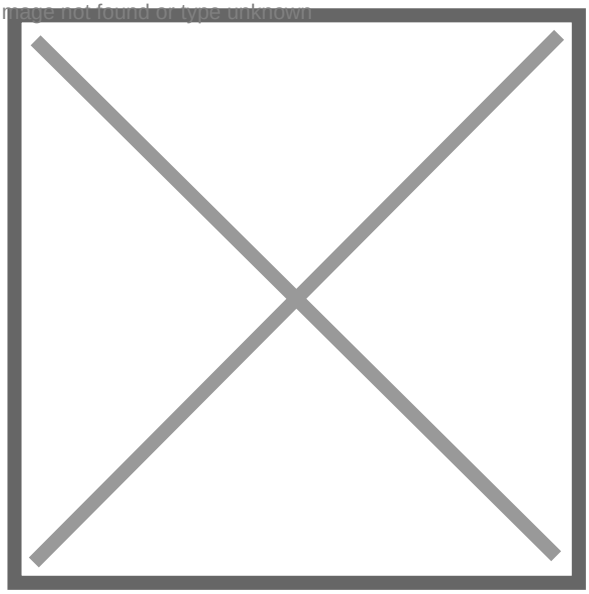

# Succession à un enfant mineur

Par **clem77210**, le **25/10/2009** à **14:53**

Bonjour,

Ma mère est morte lorsque j avais 6 ans, et je suis son unique enfant.
Mon père m'a toujours dit que ma mère ne m avait laissée aucun héritage.
Pourtant j ai contacter le notaire qui s'est chargé de la succession et il parle de biens ainsi que d un acte de propriété d une maison revendue tout de suite après son décès.
Aujourd'hui j ai 20ans et je ne sais pas quoi faire pour savoir la vérité!
Si quelqu'un pouvait e conseiller...
Merci d'avance!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés